## II

# PROBLÈMES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES RELATIFS A QUINTILIEN

PAR J. COUSIN

Professeur au lycée de Poitiers

On a souvent essayé[1] de déterminer de façon précise les événements principaux de la vie de Quintilien et l'on a toujours été réduit à des conjectures. On ignore les dates de sa naissance, de son mariage et de sa mort; on n'est pas sûr qu'il soit né à Calagurris en Espagne; on se borne à des hypothèses sur la date à laquelle fut commencée l'*Institution oratoire*.

Cette série de problèmes mérite un attentif examen, que nous voudrions entreprendre ici.

Tout d'abord, où est-il né? Ausone[2] le considère comme originaire de Calagurris :

> *Adserat usque licet Fabium Calagurris alumnum*
> *Non sit Burdigalae dum cathedra inferior.*

Saint Jérôme[3] également : *Quintilianus ex Hispania Calagurritanus*, etc. Cassiodore[4] écrit à son tour : *Siluano et Prisco consulibus, Quintilianus ex Hispania primus Romae scholam publicam aperuit et salarium e fisco accepit.* Mais une biographie anonyme, qu'il faut peut-être attribuer à Laurentius Valla ou à Ognibuono Leoniceno, affirme nettement : *Marcus Fabius Quintilianus Romae*

1. Cf. éd. modernes de Ch. Fierville (*Livre I*). Paris, 1890. — J. A. Hild (*Livre X*). Paris, 1885. — S. Dosson (*Livre X*). Paris, 1912. — W. Peterson (*Livre X*). Oxford, 1891. — A. Beltrami (*Livre XII*). Rome, 1910. — Cf. également E. Bonnell (*Livre I*). Berlin, 1912; H. Colson (*Livre I*). Cambridge, 1924. — Voir aussi E. Hübner, *Paulywissowas Realencyclop.*, Bd. III, p. 1327. — G. F. Gamurrini, *Della patria di Quintiliano* (*Rendiconti d. r. Accad. dei Lincei.* Roma, ser. V, vol. XIII, p. 77 et suiv.). — Tous ces travaux, sauf le dernier, dérivent du reste de la biographie de H. Dodwell, *Annales Quintilianei*, Oxford, 1698, reproduite notamment dans l'édition Lemerre. Paris, 1825.

2. Ausone, XVI, 2, 7.

3. Hieronym., ann. 2103 (dans cod. Amandinus, ann. 2104).

4. Cassiodore, *Chron. ex Hieronym.*

*natus est.* L'auteur se fonde sur le silence de Martial[1], qui, dans la liste des écrivains espagnols, omet le nom de Quintilien pour le citer à part; il se fonde aussi sur une déclaration de Quintilien, qui aurait dit avoir connu Domitius Afer et Sénèque étant *adolescentulus*, ce qui laisse supposer sa présence à Rome assez jeune.

Ces deux arguments ne semblent pas très solides : rien ne prouve que Martial ne considère pas notre auteur comme originaire d'Espagne, et, s'il le cite à part, c'est pour mieux faire son éloge; en second lieu, Quintilien ne dit nulle part qu'il a connu Sénèque étant *adolescentulus :* il dit seulement qu'il a connu Domitius Afer quand il avait cet âge et écrit qu'il se souvenait avoir vu Pomponius et Sénèque discuter dans des préfaces sur la propriété d'une expression, et qu'il était alors *iuuenis admodum*[2].

Est-ce une raison suffisante pour affirmer que M. Fabius Quintilien naquit à Rome? Non. L'accord d'Ausone et de saint Jérôme est plus convaincant et le témoignage du dernier prend une valeur singulière si l'on admet avec Reifferscheid[3] qu'il avait suivi dans sa *Chronique* l'ouvrage de Suétone sur les grammairiens et les rhéteurs.

On[4] a invoqué un argument d'ordre philologique : au premier livre[5] de l'*Institution oratoire* Quintilien n'a-t-il pas écrit : « J'ai entendu dire que le mot *gurdus*, dont le peuple se sert pour désigner un niais, a une origine espagnole. » Si l'auteur était vraiment Espagnol, affirme le commentateur, il se montrerait mieux renseigné. On voit aisément la faiblesse d'un tel raisonnement. Il paraît difficile de déterminer si *gurdus* est venu à Rome par l'intermédiaire de l'Espagne : il faut apparemment remonter à une forme $*g^{w}r̥d\text{-}os$ (gr. βραδύς); il pouvait y avoir en indo-européen $*g^{w}r̥d\text{-}os$ et $*g^{w}r̥d\text{-}u\text{-}s$ côte à côte, mais le mot n'a rien de commun, en dehors de la racine $*g^{w}er\text{-}$ « être lourd » (celle de βαρύς), avec le sanscrit *jáḍhuḥ* que cite Walde[6] et qui ne peut s'expliquer qu'en partant de $*g^{w}erdhúḥ$ : nous aurions alors en latin $*uerbus$.

1. Martial, *Epigr.*, II, 90.
2. Quintilien, *Inst. orat.*, VIII, 3, 31.
3. Reifferscheid, *C. Suetoni Tranquilli praeter Caesarem lib. reliquiae.* Leipzig, 1860, p. 365 et suiv., p. 469 et suiv.
4. Cf. H. Colson, *op. cit.*, *Introd.*
5. Quintilien, *op. cit.*, I, 5, 57.
6. Walde, *Etym. Wörterbuch d. lat. Sprache.*

Le terme de *gurdus* dont Quintilien réserve l'emploi au peuple est considéré par Aulu-Gelle[1] comme un de ces mots *obsoleta et maculantia ex sordidiore uulgi usu*, et Decimus Laberius lui paraît blâmable d'avoir écrit dans son *Cacomnemon :*

Hic est
Ille gurdus quem ego me abhinc menses duos ex Africa
Venientem excepisse tibi narras.

En tout cas, on ne peut fonder sur une ignorance grammaticale une argumentation de ce genre[2]. Qui prouve que je ne suis pas Français, parce que je ne sais pas si les mots *betulla* et *alauda*, qui étaient utilisés en Gaule et nous ont donné bouleau et alouette, sont originairement celtiques !

On a aussi fondé une argumentation[3] sur une inscription de Volsinii où l'on voit un Q. Fabius Quintilianus figurer comme *municeps* et l'on a conclu à une origine italienne de notre auteur. A cela nous répondrons que : 1° la lecture de ladite inscription n'est pas sûre; 2° que le *cognomen* Quintilianus est très répandu en latin; 3° que l'auteur de l'*Institution oratoire* s'appelait *Marcus*, non *Quintus;* 4° que l'on ne peut appuyer une argumentation sur des indices aussi faibles et qu'une telle méthode laisse le champ libre à la fantaisie[4]. Pourquoi ne pas dire par exemple que l'inscription suivante :

SEVERVS QVINTILIANVS
CONIVGI CARISSIMAE

n'est pas l'épitaphe de la femme de Quintilien[5] ? On pourrait ainsi continuer pendant longtemps.

Je tire argument, au contraire, du fait que Galba[6], revenant d'Espagne à Rome en 68, ramène Quintilien avec lui : s'il le ra-

1. Aulu-Gelle, *N. A.*, XVI, 7, 5.

2. Cf. Schöll, *Zur latein. Wortforschung* (*Indogerm. Forschungen*), 1913, p. 314. — Sulpicius Severus (*Dial.*, I, 27, 2) emploie le mot *gurdonicus*; cf. R. Fisch, *Wölfflins Archiv für lat. Lexikographie und Gramm*, 1888, p. 72.

3. G. F. Gamurrini, *op. cit.* L'inscription est très mutilée; elle est reproduite dans l'article.

4. Il y a beaucoup d'inscriptions latines d'Espagne, d'Italie, d'Illyrie, de Pannonie qui font mention de *Quintiliani*; nous avons jugé inutile de les relever ici.

5. *C. I. L.*, t. X, 6090.

6. Hieronym., ann. 2084 = 68 ap. J.-C. — Il y a lieu de remarquer, à propos de Cassiodore cité plus haut, qu'il n'y a pas de Priscus et de Silvanus consuls en même temps; il y a un Ti. Plautius M. f. Silvanus Aelianus consul en 74 et un D. Nonius Priscus consul en 78; cela laisse des doutes sur la véracité de l'auteur.

mène, c'est qu'apparemment il était là-bas, et s'il y était, c'est qu'il y avait sans doute des intérêts et des attaches qui justifiaient sa présence. Driesen[1] a discuté cependant le texte de saint Jérôme : *M. Fabius Quintilianus Romam a Galba perducitur*, sur lequel personne, avant lui, n'avait élevé le moindre doute. Pour qu'il soit indiscutable que Galba ramena Quintilien d'Espagne, il devrait y avoir, selon lui, *reducitur*. Faut-il vraiment s'attarder à cet argument? Nous ne le pensons pas. On peut se trouver en présence d'une étourderie de copiste ou d'une précision maladroite de saint Jérôme, qui voulait indiquer, en écrivant *perducitur*, que Galba fut accompagné par Quintilien jusqu'à Rome. En tout cas, la remarque de Driesen n'entraîne pas la ruine de notre hypothèse, et les témoignages de Martial, d'Ausone et de saint Jérôme nous incitent à penser que la terre espagnole a bien vu naître l'auteur de l'*Institution oratoire*.

Il est beaucoup plus difficile de déterminer la date de sa naissance. Nous n'avons aucun renseignement positif; nous sommes obligés de nous livrer à des calculs et à des conjectures; c'est un problème d'histoire et... d'arithmétique.

Lorsqu'il était *puer*, Quintilien connut, nous dit-il, plusieurs personnages : Julius Bassus[2], Domitius Afer[3], Passienus Crispus[4], Decimus Laelius[5].

Quand il était enfant, Julius Bassus, personnage à l'ironie mordante, était appelé « l'âne blanc[6] ». Ici même se présente la première difficulté. Qui est ce Bassus? Quintilien parle de lui en trois endroits : VI, 3, 27, où les manuscrits donnent *Iunii;* VI, 3, 57, où les manuscrits donnent *Iunium*, A B *Iulium*; VI, 3, 74, *Iunius*. Faut-il lire *Iunius* ou *Iulius*? Dans les trois passages, il s'agit d'un orateur à l'esprit mordant, amoureux d'antithèses et de sentences. Si nous lisons *Iunius*, l'orateur ne nous est pas connu autrement et il semble douteux *a priori* qu'un personnage à l'esprit si caustique, avocat de Domitie, la première femme de Crispus Passienus,

1. Driesen, *M. Fabii Quintiliani uita*. Cleve, 1845, p. 9.
2. Quintilien, *Inst. orat.*, VI, 3, 27, 57, 74.
3. *Ibid.*, V, 7, 7; V, 10, 79; VI, 3, 27; 32, 42, 54, 68, 81, 84, 85, 92, 93, 94; VIII, 5, 3; VIII, 5, 16; IX, 2, 20; IX, 3, 66; IX, 3, 79; IX, 4, 31; X, 1, 24; X, 1, 86, 118; XI, 3, 126; XII, 10, 11; XII, 11, 3.
4. *Ibid.*, VI, 1, 50; 3, 74; X, 1, 24.
5. *Ibid.*, VIII, 6, 37; X, 1, 24; XII, 10, 10; XII, 10, 39.
6. *Ibid.*, VI, 3, 58.

n'ait pas été signalé dans l'antiquité par les historiens de la rhétorique. A la fin du court article[1] qu'il consacre à Junius Bassus, M. Stein renvoie le lecteur à Julius Bassus ; c'est là, croyons-nous, l'orthographe qu'il faut rétablir et le portrait qu'on peut tracer de lui, d'après Sénèque[2], correspond assez bien à ce que l'*Institution oratoire* nous permet d'imaginer. Quand a-t-il vécu? Sénèque ne le dit pas ; nous savons seulement qu'il l'a connu et qu'il l'a eu pour maître de grammaire, semble-t-il, avec Mamercus Scaurus, L. Junius Gallio le père et Musa[3]. Or, il déclare avoir perdu beaucoup de temps chez le grammairien[4] : il était né en 4 ap. J.-C. ; il resta sans doute sous la direction de ses maîtres jusqu'en 19-20 environ. Pour que Julius Bassus ait été son maître, il faut supposer qu'il naquit au plus tôt en 10 av. J.-C. et peut-être même avant. Nous savons en outre, grâce à Quintilien[5], qu'il plaida pour Domitie, femme de Crispus Passienus. Cette Domitie, tante de Néron, sœur de Cn. Domitius Ahenobarbus, avait épousé C. Crispus Passienus et intenté un procès à son frère Domitius[6]. Or, ce Domitius est mort d'hydropisie en Étrurie au début de 40[7] ; c'est donc avant cette date qu'eut lieu le procès ; Julius Bassus avait environ cinquante ans et Quintilien dix ; il pouvait fort bien se rappeler le fait.

Voici qui nous permettra de préciser davantage. Quintilien était *puer*, quand on parlait encore des plaidoyers d'Afer, de Crispus Passienus et de Decimus Laelius pour Volusenus Catulus[8]. Nous ne connaissons pas la nature exacte du procès, ni sa date. Orose[9] parle d'un Volusenus Catulus qui s'est bien conduit en Gaule, en l'an 693 de Rome : ce n'est évidemment pas le nôtre. Des trois orateurs, celui qui a disparu le plus tôt est Decimus Laelius Balbus, déporté en 37 à la suite d'une dénonciation d'Acutia pour crime de

1. Pauly-Wissowa, X[1], p. 966, n° 38.

2. Sénèque, *Controv.*, I, 2, 3, 5 ; II, 3, 4, 5, 6, 7, 10 et suiv. — On trouvera des antithèses et des allusions à ce genre de style chez Sénèque (*Ibid.*, I, 3, 4 ; I, 7, 8 ; II, 4, 4 ; VII, 6, 4 ; IX, 1, 8 ; IX, 2, 4 ; X, 4, 5).

3. Sénèque, *Controv.*, 10 praef. 2, 8, 9, 12.

4. Sénèque, *Ep.*, 58, 5. *Quantum tempus apud grammaticum perdiderim!*

5. Quintilien, *Inst. orat.*, VI, 3, 74.

6. *Ibid.*, VI, 1, 50 ; 3, 74.

7. Suétone, *Néron*, 6. En octobre 39, il n'est pas compté dans le collège des Arvales (*C. I. L.*, VI, 323-346).

8. Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1, 24.

9. Orose, *Hist. adu. paganos*, VI, 8.

lèse-majesté[1]. Il est peu probable que, profitant d'une amnistie sous le règne de Caligula, il ait regagné sa patrie et surtout recommencé à plaider. On peut donc admettre que l'affaire de Volusenus Catulus a été plaidée en 36 au plus tard; à ce moment-là, Quintilien était *puer* : d'après ce que nous savons des usages romains, nous pouvons supposer que notre auteur était né au moins six ou sept ans auparavant, car les enfants ne fréquentaient les écoles qu'à partir de cet âge et n'étaient vraisemblablement au courant des événements historiques ou littéraires qu'après le début de leur scolarité. Comme le texte de Quintilien laisse entendre qu'on parlait de ce discours avec estime, mais qu'il ne va pas jusqu'à dire qu'il fut prononcé pendant sa *pueritia*, je suis tenté de croire que notre auteur naquit vers 30, que le plaidoyer pour Volusenus eut lieu vers 36 et que l'allusion à l'estime où l'on tenait ce morceau d'éloquence vise plus particulièrement l'époque où notre auteur était l'élève du *rhetor*, l'année 40 à peu près.

Une autre série de preuves va confirmer cette hypothèse.

Le terme de *pueritia* est, parmi les mots qui désignent l'âge en latin, celui qui a la signification la mieux déterminée. C'est à la fin de la *pueritia* qu'on revêtait la toge virile; certains personnages[2] l'ont prise à quinze ans, d'autres à seize ans; nous n'avons aucune précision pour Quintilien, mais nous pouvons penser que la quinzième ou la seizième année a marqué pour lui aussi la fin de l'enfance et l'entrée dans l'adolescence. Nous devons malheureusement nous contenter de cette approximation.

Le terme d'*adulescentia* est infiniment plus vague si l'on considère son emploi; on pourrait supposer la gradation : *puer*, *adulescentulus*, *adulescens*, *iuuenis*. L'usage des écrivains latins détruit cette supposition. Cicéron, rappelant dans l'*Orator* (XXX, 107) une phrase qu'il a prononcée dans le *Pro Roscio Amerino*, à vingt-sept ans, dit qu'il était alors *adulescentulus*[3]; dans le même texte, il nomme *adulescens* Crassus (à trente-quatre ans), Brutus et Cassius (à quarante ans), lui-même (à quarante-trois ans). Quel est l'usage de Quintilien? Au livre II, il semble établir une équivalence entre *adulescentes* et *iuuenes*, puisqu'il recommande au maître de ne pas réunir *pueri* et *adulescentes* et qu'il ajoute un

1. Tacite, *Annales*, VI, 47 et 48.
2. Cf. Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités*, art. *Toga* (Hunziker).
3. Je ne crois pas que Cicéron fasse ici de l'ironie à sa propre adresse.

peu plus loin : « bien qu'un maître, tel qu'il convient de le choisir pour la direction des mœurs et des études, soit capable de faire observer la mesure aux jeunes gens, cependant l'âge faible doit être séparé de l'âge adulte ». *Pueros adulescentibus permixtos sedere non placet mihi. Nam etiamsi uir talis, qualem esse oportet studiis moribusque propositum, modestam habere potest etiam iuuentutem, tamen uel infirmitas a robustioribus separanda est*[1].

Parlant de Démosthène[2], qui plaidait contre ses tuteurs, il le dit *puerum admodum;* or, l'orateur grec avait à ce moment-là dix-huit ans. Ailleurs[3], il évoque les *clari iuuenes*, qui ont accusé de mauvais citoyens et mérité de ce fait des brevets de patriotisme, les Hortensius, les Lucullus, les Sulpicius, les Cicéron, les César. Si l'on considère seulement Cicéron, on arrive au résultat suivant : le premier des plaidoyers civils, le *Pro Quinctio*, date de 81 et Cicéron est ainsi appelé *iuuenis* à vingt-six ans; le premier des discours politiques, le *Pro lege Manilia*, a été prononcé en 66 et Cicéron avait quarante ans. Le même Cicéron, d'après Quintilien[4], regrettait d'avoir laissé publier ses traités de rhétorique, étant *adulescens :* or, Cicéron a composé le *De oratore* en 55, le *Brutus* et l'*Orator* en 46, les *Partitiones oratoriae* en 45, les *Topica* et le *De optimo genere oratorum* en 44; il avait à ces dates respectivement 51, 60, 61, 62 ans. Il faut songer de toute évidence au *De inuentione*, composé en 84, à vingt-deux ans. Ce sont là d'assez vagues indices : il semble cependant qu'on peut admettre les limites suivantes : seize ans pour la *pueritia*, trente-cinq ans pour l'*adulescentia* avec laquelle se confond la *iuuentus*, qui paraît toutefois embrasser un plus long espace et se terminer vers quarante-cinq ans.

Revenons maintenant aux indications biographiques données par Quintilien. Lors du procès de Cossutianus Capito[5], il était *adulescens*. Ce procès eut lieu en 57 d'après Tacite[6]. Quintilien, né en 30, comme nous l'avons admis, aurait alors vingt-sept ans.

Étant *adulescentulus*, il a pratiqué Domitius Afer, qui était un

1. Quintilien, *Inst. orat.*, II, 2, 14.
2. *Ibid.*, XII, 6, 1.
3. *Ibid.*, XII, 7, 3.
4. *Ibid.*, III, 1, 20.
5. *Ibid.*, VI, 1, 14.
6. Tacite, *Annales*, XIII, 33; XVI, 21.

vieillard[1]. Il avait déjà entendu parler de lui, étant *puer*[2]. A propos de Virgile[3], il cite le jugement qu'il entendit un jour, étant *iuuenis*, proférer par Domitius Afer. Enfin, quand Domitius Afer était dans un âge avancé (*ualde senis*), Quintilien le vit perdre de jour en jour l'autorité qu'il s'était acquise[4]. Ce seraient là des renseignements précieux, si nous connaissions la date précise de la naissance du grand orateur de Nîmes. Nous savons par Tacite[5] qu'il fut préteur en 24 ou en 25 : si l'on admet qu'il avait plus de trente ans quand il parvint à cette magistrature, il serait né vers 15 av. J.-C. D'autre part, Tacite[6] nous apprend qu'il est mort en 59, la même année que M. Servilius.

Si nous établissons un tableau comparatif des âges de Domitius Afer et de Quintilien, nous arrivons au résultat suivant :

| Domitius Afer. | Quintilien. |
|---|---|
| Naissance : 15 av. J.-C. | Naissance : 30 ap. J.-C. |
| Affaire Volusenus : 36 ap. J.-C. | Puer : 36 ap. J.-C. |
| Entretien avec Quint. : 56 ap. J.-C. (?) (senis). | Adulescentulus : 56 ap. J.-C. |
| Discussion sur Virgile : ? ap. J.-C. | Iuuenis : ? |
| Domitius ualde senis : 56 ap. J.-C., ou toute autre date se rapprochant de 59. | Quintilien voit déchoir Domitius. |
| Mort de Domitius : 59 ap. J.-C. | |

Telles sont les vraisemblances qui semblent garantir l'exactitude de nos hypothèses.

Pourrait-on tirer quelque preuve complémentaire des allusions de Quintilien aux personnages qu'il a connus? Notre auteur affirme avoir vu[6] des préfaces où Pomponius et Sénèque discutaient sur la correction de *gradus eliminat* qu'on lit dans une tragédie. A ce moment-là, il était *iuuenis admodum*. Il est à peu près impossible de préciser, car *iuuenis admodum* n'indique pas une série d'années facile à déterminer; en outre, si l'on connaît les dates de

1. Quintilien, *Inst. orat.*, V, 7, 7.
2. *Ibid.*, X, 1, 24.
3. *Ibid.*, X, 1, 86.
4. *Ibid.*, XII, 11, 3.
5. Tacite, *Annales*, IV, 52 (*recens praetura*).
6. Tacite, *Ibid.*, XIV, 19.
7. Quintilien, *op. cit.*, VIII, 3, 31.

naissanee et de mort de Sénèque, on ignore totalement celles de Pomponius Secundus : on sait seulement qu'il vivait encore sous Claude[1]. A la mort de Claude en 54, Quintilien avait, d'après notre hypothèse, vingt-quatre ans, ce qui s'accorderait assez bien avec *iuuenis admodum*. Cette discussion aurait donc pu avoir lieu vers la fin du règne de Claude ou plutôt au début du règne de Néron.

Quintilien dit aussi qu'il a connu Aufidius Bassus[2], Servilius Nonianus[3], Julius Africanus[4], Vibius Crispus[5], Trachalus[6], Virginius[7], Rutilius[8], Pline[9], Valerius Flaccus[10], Julius Secundus[11].

Nous allons nous heurter là encore à de graves difficultés. Aufidius Bassus est dépeint par Sénèque[12], dans une lettre qui a été écrite entre 57 et 65, comme tout cassé et luttant contre l'âge, mais d'esprit vif. De son côté, Quintilien le représente comme un peu plus vieux que Servilius Nonianus, qui fut consul en 35 et disparut en 59[13] : il a dû mourir vers 60-61 ; Quintilien avait trente à trente et un ans et a fort bien pu l'entendre, ainsi que Servilius Nonianus. Julius Africanus est un contemporain de Domitius Afer, mais nous ne savons rien sur les dates de sa naissance et de sa mort : il est certainement décédé après 60, car notre auteur rapporte un mot de lui à Néron sur la mort de sa mère, en 59. Pline est né en 23 ou 24 et mort en 79. Virginius, à qui notre auteur fait souvent allusion, a été exilé par Néron en 65. Trachalus, qui mourut peu avant la composition du livre X de l'*Institution oratoire*, avait été l'adversaire de Vibius Crispus dans le procès de Spatale. Vibius Crispus est mort aux environs de 93 et la connaissance de cette date est utile pour déterminer le moment où fut écrite l'*Institution oratoire*. La date de la mort de Valerius Flaccus Setinus

1. Tacite, *Annales*, V, 8 ; XI, 13 ; XII, 27, 28. Cf. Th. Ecklinger, *P. Pomponius Secundus*. Progr. La Chaux de Fonds, 1907.
2. Quintilien, *op. cit.*, X, 3, 12.
3. *Ibid.*, X, 1, 102.
4. *Ibid.*, X, 1, 118.
5. *Ibid.*, V, 13, 48 ; VIII, 5, 15, 17 ; X, 1, 119.
6. *Ibid.*, X, 1, 119 ; XII, 5, 5.
7. *Ibid.*, III, 1, 21.
8. *Ibid.*, III, 1, 21.
9. *Ibid.*, III, 1, 21.
10. *Ibid.*, X, 1, 90.
11. *Ibid.*, X, 3, 12.
12. Sénèque, *Ep.*, 30, 1 et suiv. *Quassum aetati obluctantem.*
13. Tacite, *Annales*, XIV, 19, date de la même année (59) la mort de Domitius Afer et de Servilius Nonianus.

Balbus, qui est survenue peu avant la composition du livre X[1], doit être fixée à l'année 90 environ : tel vers[2] des *Argonautiques* fait allusion à l'éruption du Vésuve en 79 ; tel autre à la guerre de Domitien contre les Daces, en 89 : étant donné que ce vers se trouve dans le livre VIII, qui est précisément inachevé, sans qu'il reste trace d'une suite quelconque, on est en droit de supposer que cet inachèvement est dû à la mort de l'auteur, mort survenue à une époque assez rapprochée de la guerre contre les Daces, mais antérieure à la composition du livre X de l'*Institution oratoire*, probablement en 90 ou 91. Quant à Julius Secundus, c'est un contemporain de Quintilien qui le présente comme son *aequalis*[3] ; il semble avoir disparu prématurément, mais on ne sait à quel moment.

Quelle est maintenant la date qu'on peut assigner à la composition de l'*Institution oratoire* ?

1° Au livre VII[4], Quintilien fait une allusion à la Bretagne à propos d'un sujet de déclamation : on ne savait pas si elle était une île, quand ce sujet fut proposé aux élèves de l'école en question. Or, c'est en 83[5], après la victoire du mont Graupius, qu'Agricola revint prendre ses quartiers d'hiver et ordonna au préfet de la flotte de reconnaître la nature du pays : c'est à cette date-là qu'on vit que la Bretagne était une île. D'après ce texte, l'ouvrage de Quintilien n'aurait donc pu être écrit avant 83.

2° On a déjà vu les arguments qu'il fallait tirer de la biographie de Valerius Flaccus et de Vibius Crispus : l'*Institution oratoire* ne peut avoir été écrite avant 93.

3° Au livre III, notre auteur[6] s'exprime ainsi : « On peut louer certains d'être nés immortels, d'autre d'avoir mérité l'immortalité par leur vertu : genre de gloire dont la piété de notre prince a fait un titre d'honneur pour les temps présents. » On sait que Domitien voulut recevoir les honneurs divins, à l'exemple de Vespasien, de Flavia Domitilla, de Titus. Il fit placer la fille de Titus, Julia Au-

1. Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1, 90.
2. *Argon.*, IV, 507 ; cf. III, 208 ; IV, 686.
3. Quintilien, *Inst. orat.*, X, 3, 12.
4. Quintilien, *Inst. orat.*, VII, 4, 2.
5. Cf. S. Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*. Paris, 1894, p. 170, note 5. — Cf. Tacite, *Agricola*, 29.
6. Quintilien, *op. cit.*, III, 7, 9.

gusta, le fils de Titus parmi les *Diui*, après leur mort[1]. Or, Julia Augusta, fille de Titus, femme de T. Flavius Sabinus, mourut entre 87 et 89, d'après le calcul très judicieux de M. Gsell[2] et elle n'aurait reçu les honneurs de la consécration qu'après sa mort, au début de 90.

4° Une nouvelle preuve se tire d'une allusion du livre III[3]. Quintilien parle de l'éloge de Jupiter Capitolin, qui est la *perpetua sacri certaminis materia*. Or, comme on le sait, c'est Domitien qui institua les jeux capitolins et les premiers eurent lieu en 86[4]. Il y avait des concours littéraires, équestres et gymniques; le sujet des concours pour l'éloquence grecque et latine était toujours le même : l'éloge de Jupiter Capitolin; c'est là ce qui justifie l'expression de *perpetua sacri certaminis materia*, *sacrum certamen* désignant les jeux en question (cf. *C. I. L.*, VI, 10047).

Ces jeux furent célébrés tous les quatre ans, en 86, 90, 94, et même après la disparition de l'Empereur; mais, comme Quintilien dit au livre IV[5] qu'il est chargé de l'instruction des neveux du prince et que l'allusion aux jeux se trouve au livre III, c'est-à-dire en un texte qui fut composé antérieurement au livre IV, il faut admettre que le livre III a été composé entre 94, date des derniers jeux célébrés sous Domitien, et 96, date de la mort du prince. Ce n'est pas, en effet, en 86 ou en 90, la première ou la deuxième fois, que l'éloge de Jupiter Capitolin peut être considéré comme la *perpetua materia* des concours d'éloquence.

5° Domitien eut en 73[6] un fils qui mourut avant la fin de 83 et en 90, il put espérer qu'un fils lui naîtrait, car Martial célèbre à l'avance l'heureux événement[7]. Nous ne savons pas si l'enfant vécut : personne n'en parle. Or, dans le *prooemium* du livre VI Quintilien annonce qu'il vient d'être chargé par l'Empereur de l'instruction de ses neveux. Il s'agit des deux fils de Flavius Clemens et de Flavia Domitilla, mais Clemens venait à peine de sortir du consulat, lorsqu'il fut accusé d'athéisme et mis à mort[8]

1. S. Gsell, *op. cit.*, p. 50.
2. S. Gsell, *op. cit.*, p. 240, note 3.
3. Quintilien, *op. cit.*, III, 7, 4.
4. Suétone, *Domitien*, 4; Stace, *Silves*, III, 5, 92; IV, 2, 62; Martial, IX, 101, 22. Cf. S. Gsell, *op. cit.*, p. 37, 85, 122-125.
5. Quintilien, *op. cit.*, IV, *prooemium*, 2.
6. Cf. S. Gsell, *op. cit.*, p. 45, note 1.
7. Martial, VI, 3.
8. Suétone, *Domitien*, 15. Voir la discussion sur la date de ce meurtre dans S. Gsell, p. 303, note 8.

sur l'ordre de l'Empereur. Consul ordinaire en 95, il périt dans le cours de cette année-là, et sa femme fut exilée à Pandataria, d'après Dion[1], à Pontia, d'après Eusèbe, saint Jérôme[2] et l'auteur des Actes des saints Nérée et Achillée. Domitien n'ayant dû adopter ses neveux qu'après avoir perdu tout espoir de postérité, c'est donc entre 91 et 95 qu'il faut placer la date de l'adoption. En 95, Flavius Clemens est mis à mort et sa femme exilée : ils ont eu sept enfants, ce qui représente environ huit ou neuf ans de mariage, à moins qu'il n'y ait eu des jumeaux. Si nous admettons un mariage en 85, Flavia, née en 69, avait seize ans; son premier-né, venu au monde en 86 sans doute, atteignit ses sept ans en 93 et le second en 94 : Domitien, qui les avait adoptés vers 92, les confia en 94 à Quintilien. En 92, ils avaient respectivement six et cinq ans, ce qui justifie le *paruulos* de Suétone[3].

Le texte de Quintilien semble même contenir une indication précieuse : au livre IV[4], il se flatte d'instruire les *nepotes* de la sœur de Domitien Auguste; au livre VI[5], il fait seulement une allusion à l'*officium* dont il a été chargé. Cette discrétion n'a-t-elle pas été commandée par les circonstances? Le livre VI n'aurait-il pas été écrit au lendemain du meurtre de Clemens et de l'exil de Flavia, à un moment où l'on ne pouvait plus parler, sans crainte d'attirer la colère impériale sur soi, de cette sœur et de sa fille, qui n'avait pas respecté la loi romaine? En tous les cas, Quintilien ne fait plus aucune allusion à sa charge de précepteur, ni à ses augustes élèves et l'on ne sait point ce qu'ils sont devenus. S'ils avaient vécu au moment où il acheva son traité, est-il possible qu'il n'ait point songé à parler d'eux? A coup sûr, Domitien n'est pas mort, lorsqu'il compose le livre X et qu'il lui décerne cet emphatique éloge où il l'honore du titre de premier des poètes[6] : « J'ai cité tous les écrivains, parce que le gouvernement de l'uni-

1. Dion., LXVII, 4.

2. Lettre 108, 7, *ad Eustochium*.

3. Suétone, *Domitien*, 15 : « Flaui Clementis filios etiam tum paruulos successores palam destinauisse, et abolito priori nomine, alterum Vespasianum appellari iussisse, alterum Domitianum. »

4. Quintilien, *op. cit.*, *prooemium*.

5. *Ibid.*, VI, *prooemium : necessitate quadam officii delegati mihi.*

6. Quintilien, *op. cit.*, X, 1, 91; cf. aussi : IV, *prooemium*, 3 (morum sanctissimus censor) — (princeps, ut in omnibus, ita in eloquentia quoque eminentissimus); — IV, *prooemium*, 5 (quo neque praesentius aliud, neque studiis magis propitium numen est).

vers a détourné Germanicus Auguste des études qu'il avait commencées et que les dieux ont jugé insuffisant qu'il soit le premier des poètes, etc. » Le traité de l'*Institution oratoire*, commencé en 93, a été continué en 94-95 et il a dû être terminé en 96 avant la mort de l'Empereur; ce n'est pas après 96 qu'on aurait osé écrire un tel texte à la gloire de Domitien.

Il aurait donc fallu deux ans et demi pour écrire ce long traité; la lettre à Tryphon[1] le confirme : *Quibus componendis, uti scis, paulo plus quam biennium, tot alioqui negotiis districtus, impendi.*

Quand a-t-il publié l'ouvrage qu'il venait de composer? D'après la lettre à Tryphon[2], Quintilien n'a pu garder aussi longtemps qu'il l'aurait voulu son traité de l'*Institution oratoire*. Il n'a pu respecter le conseil d'Horace[3] qui l'invitait à le conserver neuf ans; l'impatience de son éditeur l'engagea à le livrer au public. A quelle date? Certainement avant le 18 septembre 96, car je doute fort qu'il ait osé publier un texte si flatteur pour Domitien pendant le règne de Nerva : tout le monde sait[4] avec quelle joie et quel empressement on détruisit tout ce qui rappelait le prince mort : écussons, portraits, statues, inscriptions. Par contre, la chronologie que nous avons adoptée nous contraint de fixer à une date assez rapprochée du mois de septembre le jour de publication : les années 93-95 entièrement employées aux recherches et à la rédaction, ainsi qu'une demi-année, nous nous rapprochons ainsi fort près du mois fatal à l'Empereur et, comme Quintilien prétend avoir gardé son travail quelque peu avant de l'envoyer à Tryphon, peut-être ne serons-nous pas loin de la vérité en fixant aux premiers jours de septembre 96 la publication de l'*Institution oratoire*.

Restent deux questions moins importantes : celle des ornements consulaires[5] décernés à Quintilien et celle de ses deux mariages[6].

Pour la première, nous n'avons qu'un témoignage, celui d'Ausone, qui nous dit : Quintilien reçut les ornements consulaires par l'intermédiaire de Clemens. Ce fut plutôt, s'empresse-t-il d'ajouter, un honneur qu'un pouvoir véritable. On sait, en effet, que les empereurs ont plusieurs fois conféré ce titre, sans y atta-

1. Lettre à Tryphon, 1.
2. Lettre, 3.
3. Horace, *Art poétique*, 388.
4. Tous les principaux textes sont rassemblés dans S. Gsell, chap. XI.
5. Ausone est le seul qui en parle, 7, 31, p. 23 Sch.
6. Thèse soutenue par Dodwell. Cf. éd. Lemerre, t. VII, p. 235.

cher une fonction : précepteur des enfants de Clemens, il fut gratifié de cette récompense, pendant son préceptorat, lors du consulat de Clemens. Ainsi s'expliquent les vers de Juvénal[1] :

*Si fortuna uolet, fies de rhetore consul :*
*Si uolet haec eadem, fies de consule rhetor.*

Il est probable, en effet, qu'au lendemain de la chute de Domitien, Quintilien dut voir disparaître ses ornements consulaires. Dodwell[2] ne croit pas cet événement possible, parce qu'il doute que notre auteur ait jamais eu la fortune nécessaire pour être inscrit au nombre des sénateurs; il est certain que M. Fabius Quintilien n'était pas riche[3], si l'on en croit ses déclarations, mais il est certain aussi que le mot *fortuna*, dans Juvénal, désigne le sort et non la richesse. L'argumentation de Dodwell repose sur un contresens.

La question du mariage de Quintilien est plus délicate : si nous admettons la date de 95 pour le livre VI, c'est en 95 qu'il perdit son fils aîné, âgé de dix ans; ce fils, né vraisemblablement un an après le mariage, serait venu au monde en 84 et le mariage aurait eu lieu en 83. Le fils cadet sortait à peine de sa cinquième année lorsqu'il mourut; en supposant qu'il naquit un an après son frère, c'est-à-dire en 85, on peut fixer la date de sa mort à l'année 90 et, comme Quintilien déclare que sa femme mourut peu auparavant, on peut conjecturer qu'elle mourut en 89, à l'âge de dix-neuf ans. A ce moment-là, il avait cinquante-neuf ans; au moment du mariage, elle avait treize ans et lui cinquante-deux.

Toutes nos conjectures antérieures nous contraignent à accepter ces chiffres, si invraisemblables qu'ils puissent paraître. Et les affirmations de Quintilien lui-même nous y engagent fortement : parlant de la mort de sa femme, n'écrit-il[4] pas : « Si je considère son extrême jeunesse, surtout comparée à mon âge, je puis aussi compter sa mort parmi mes deuils de père privé d'enfants. » Et lorsqu'il évoque les heures où il composait son grand ouvrage, n'a-t-il pas le langage d'un vieillard[5]? « Je travaillais nuit et jour

1. Juvénal, VII, 217-218. — Les vers de Juvénal peuvent aussi se rapporter à Valerius Licinianus, dont parle Pline le Jeune, IV, 11.
2. Éd. Lemerre, t. VII, p. 225.
3. Quintilien, *op. cit.*, VI, *prooemium*, 1.
4. *Ibid.*, VI, *prooemium*, 5.
5. *Ibid.*, VI, *prooemium*, 2 et 3 : *metu meae mortalitatis... spem unicam senectutis.*

et je me hâtais, dans la crainte de mourir. » Ce n'est pas à cinquante ans qu'on tient un tel langage, quand on doit vivre, ainsi que l'a prétendu Dodwell, jusqu'à quatre-vingts ans.

S'est-il remarié? Dans le *prooemium* du livre VI[1], il affirme avoir perdu tous les siens; dans une lettre du livre VI, Pline le Jeune s'adresse à Quintilien et lui offre de doter sa fille, nièce de Tutilius. Adoptons la date de 107 pour le livre VI de Pline, conformément à la tradition; à ce moment-là, la fille de Quintilien a au moins douze ans, ce qui reporte sa naissance à l'année 95! Il nous paraît douteux que notre auteur se soit marié l'année même où il déplorait si vivement la mort de sa femme et de ses deux fils. Mais il est difficile de se prononcer sur une matière aussi délicate et la réalité pourrait bien contredire des hypothèses fondées sur la psychologie,

Au livre VI[2], Quintilien, gémissant sur la mort de son fils, nous apprend que ce fils venait d'être adopté par un consul et que son oncle maternel était un préteur : qui sont ce consul et ce préteur? nous n'en savons rien. Et nous n'osons même pas lancer l'hypothèse que ce préteur serait justement Pline, préteur en 93 selon M. Baehrens[3], qui aurait ainsi payé au père la brillante instruction qu'il avait reçue de lui. Rien ne la pourrait contrôler.

La même incertitude nous interdit de fixer la date de sa mort : puisque nous admettons que le Quintilien des lettres de Pline[4] est un homonyme du grand écrivain, nous devons dire en toute sincérité que notre connaissance de la biographie de Quintilien s'arrête à l'année 96.

J. COUSIN[5].

1. *Ibid.*, VI, *prooemium*, 5.
2. *Ibid.*, VI, *prooemium*, 13.
3. Cf. W. A. Baehrens, *Zur Prätur des jüngeren Plinius* (*Hermes*, 1923, p. 107); W. Otto, *Zur Prätur des jüngeren Plinius* (*Sitzungsber. des Bayer. Ak. d. Wissensch.*, 5 mai 1923).
4. Pline, VI, 32.
5. Il m'est agréable, en terminant cet article, de remercier M. A. Cuny, qui a eu l'obligeance de vérifier mes conjectures sur un point de détail.